








## Résumé de la semaine :

- Prévisions Météo : du vent persistant et un mercure qui peine à monter
- Irrigation des céréales : fin de chantier
- **Ventilation des volumes d'été : le 25 mai maximum**
- Nappe du Sud Vendée : du mieux mais pas de marge de manœuvre

## Prévisions météorologiques des 7 prochains jours

### Prévisions météo à 7 jours – STE GEMME LA PLAINE

	Vendredi 21/05	Samedi 22/05	Dimanche 23/05	Lundi 24/05	Mardi 25/05	Mercredi 26/05	Jeudi 27/05
<i>Temps</i>							
<i>T° min / max (°C)</i>	10/16	8/15	7/16	9/16	9/18	7/17	11/15
<i>Vent (km/h)</i>	25-35 - Ouest	30- 40- Sud	30-40 Ouest	30-45 - Ouest	25 -40 Ouest	10 -20 Nord	15 -30 Est
<i>Pluie (mm)</i>	0	2,2	1,1	3,7	0	0	0

Source : Météociel.fr, MAJ de 06H43

Une météo toujours aussi fraîche pour les 7 prochains jours avec un mercure qui ne dépassera pas les 20°C. Le vent sera toujours bien présent avec un flux majoritaire de secteur Ouest et des rafales de plus de 45 km/h.

Pour les précipitations, ces dernières seront très modérées et sous forme d'averses éparses. Cela aura le mérite de maintenir une humidité ambiante sur les premiers centimètres de sol ; pas de quoi recharger les milieux aquatiques pour autant (nappes, cours d'eau).

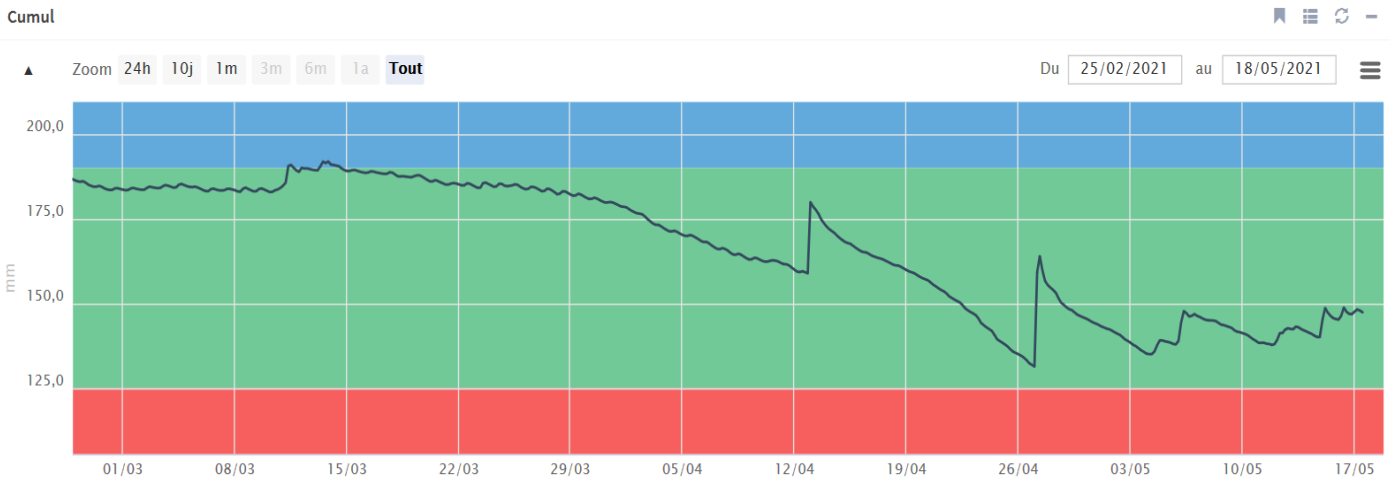
En conséquence la demande climatique (ETP) sera toujours sur des valeurs basses quotidiennement ; comptez 3,5 mm/j en moyenne.

## Stade des blés et état des réserves hydriques

Les blés sont en majorité au stade floraison/début remplissage des grains depuis cette semaine. Les besoins hydriques théoriques sont toujours élevés avec un Kc de l'ordre de 1,1. **La fertilité épis est donc la principale composante de rendement à sécuriser**, le nombre d'épis/m<sup>2</sup> étant déjà fixé.

### Parcelle de groie moyenne – Blé dur stade épiaison/floraison :

RFU loin d'être totalement rechargée au 20 mai car les horizons du fond n'ont pas bénéficié des précipitations de début mai. Seuls les horizons supérieurs (30 premiers centimètres) ont vu leurs humidités remonter de façon significative.



### Conduite à tenir :

La demande climatique des prochains jours va rester très modérée et quelques millimètres vont venir maintenir une humidité globale. Pas de risque de stress hydrique pour les prochains jours. Le temps est propice au remplissage des grains. **Pas de légitimité à irriguer les parcelles de céréales (techniquement et économiquement, surtout avec un coût de l'irrigation à 2€/mm).**

<http://aqualis.fr/login>

identifiant : vendeeCA85

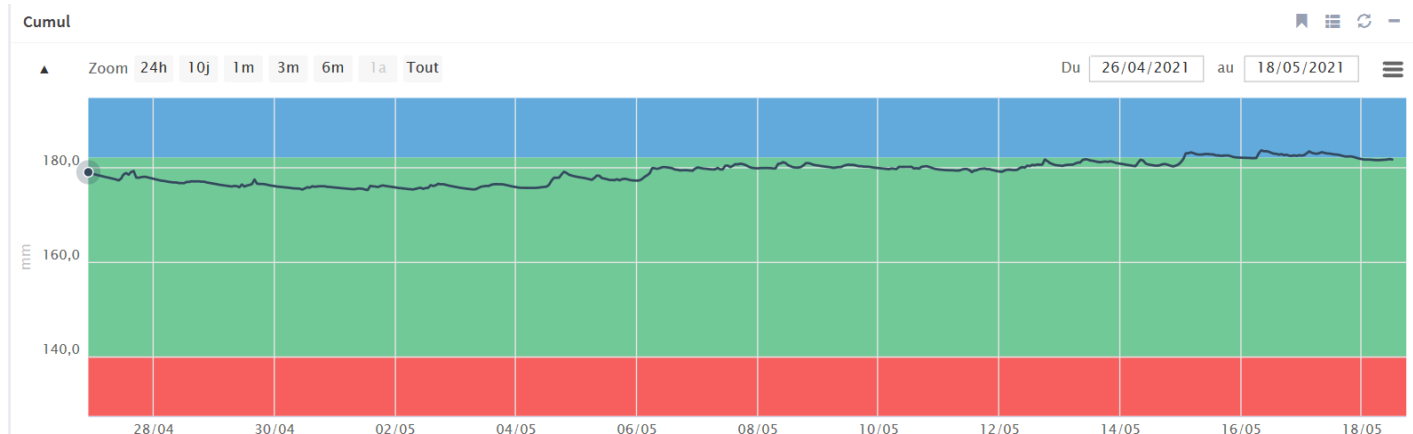
Mot de passe : irrigation

### Cultures de printemps : des réserves hydriques pleines majoritairement

Avec la succession des précipitations depuis le 4 mai, les semis de printemps bénéficient d'une bonne humidité au niveau des lits de semences.

- Pour les parcelles en culture « franche » ; les sols sont à la capacité au champ (cf graphique ci-dessous en exemple avec une parcelle de groie moyenne)
- Pour les parcelles de maïs derrière dérobées, la situation est moins idyllique : seuls les horizons supérieurs sont saturés en humidité. Les horizons inférieurs sont encore asséchés.

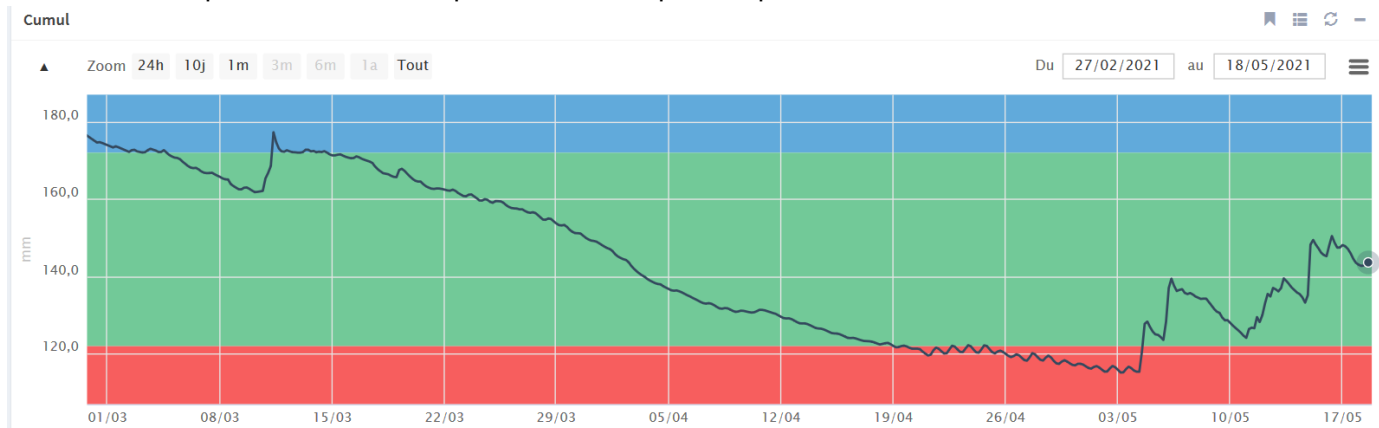
Parcelle de maïs – Stade 6/7 feuilles – semis du 10 avril 2021.



## Situation hydrique des luzernes fourragères

Parcelle de luzerne fourragère de 8 mois – groie profonde.

RFU à 50 % de sa capacité maximale au 20 mai. La succession des précipitations a bien remonté le niveau d'humidité de la parcelle mais la capacité au champ n'est pas atteinte encore.



**Parcelle fauchée le 20 avril dernier (1<sup>ère</sup> coupe).**

### **Conduite à tenir :**

RAS pour les 7 prochains jours. Le niveau d'humidité du sol est largement suffisant pour satisfaire les besoins de la végétation.

## Restrictions d'irrigation : maintenues à l'identique pour le mois de mai

La situation climatique et hydrologique actuelle a conduit la profession agricole et les représentants des irrigants du Sud Vendée à prendre des modalités de gestion afin de concilier les enjeux agricoles tout en respectant au mieux les milieux aquatiques (nappes, eaux de surface).

**Ces décisions font suite au point d'étape réalisé le 30 avril 2021, argumentés par les remontés d'index compteur du 12 mai et à l'état des indicateurs milieux.**

**Ces restrictions horaires sont toujours d'actualité pour la fin du mois de mai.** En effet, si les indicateurs piézométriques sont moins critiques que fin avril, leurs niveaux restent très bas pour la saison. **La campagne d'irrigation est encore longue et incertaine pour lever les restrictions de fin avril.**

Rappels des décisions prises en fonction des unités de gestion :

### **Secteur Lay Ouest (MP12.1) Forages et Réserves Collectives :**

- Interdiction d'irrigation du 30 avril 20H00 au lundi 3 mai à 08H00
- A partir du lundi 3 mai 08H00, irrigation autorisée seulement de 20H00 à 08H00 du lundi au vendredi.
- Irrigation non autorisée les week-ends (vendredi 20H00 au lundi 08H00) à partir du vendredi 7 mai.
- Non dépassement des volumes printemps ventilés

### **Secteur Lay Est (MP12.2) Forages et Réserves Collectives :**

- A partir du lundi 3 mai 08H00, irrigation autorisée seulement de 20H00 à 08H00 du lundi au vendredi.
- Irrigation non autorisée les week-ends (vendredi 20H00 au lundi 08H00) à partir du vendredi 7 mai.
- Non dépassement des volumes printemps ventilés

### **Secteur Vendée Ouest (MP13.1) Forages et Réserves Collectives :**

- A partir du lundi 3 mai 08H00, irrigation autorisée seulement de 20H00 à 08H00 du lundi au vendredi.
- Irrigation non autorisée les week-ends (vendredi 20H00 au lundi 08H00) à partir du vendredi 7 mai.
- Non dépassement des volumes printemps ventilés

#### **Secteur Vendée Centre (MP13.2) Forages et Réserves Collectives :**

- A partir du lundi 3 mai 08H00, irrigation autorisée seulement de 20H00 à 08H00 du lundi au vendredi.
- Irrigation non autorisée les week-ends (vendredi 20H00 au lundi 08H00) à partir du vendredi 7 mai.
- Non dépassement des volumes printemps ventilés

#### **Secteur Vendée Est(MP13.3) Forages et Réserves Collectives :**

- A partir du lundi 3 mai 08H00, irrigation autorisée seulement de 20H00 à 08H00 du lundi au vendredi.
- Irrigation non autorisée les week-ends (vendredi 20H00 au lundi 08H00) à partir du vendredi 7 mai.
- Non dépassement des volumes printemps ventilés

#### **Secteur Marais Sud Vendée (MP5.2) Prélèvements superficiels et Réserves Collectives :**

- A partir du lundi 3 mai 08H00, irrigation autorisée seulement de 20H00 à 08H00 du lundi au vendredi.
- Irrigation non autorisée les week-ends (vendredi 20H00 au lundi 08H00) à partir du vendredi 7 mai.
- Non dépassement des volumes printemps ventilés

Ces modalités de gestion sont susceptibles d'être ajustées en fonction de l'état des milieux aquatiques afin de garantir l'accès à la ressource le plus longtemps possible et dans les meilleures dispositions.

La bonne gestion de cette situation exceptionnelle demande plus que jamais une prise de conscience et une responsabilité de toutes et tous.

### **Ventilation des Volumes d'été 2021 : le 25 mai maximum**

Malgré les précipitations des 15 derniers jours, les niveaux des milieux aquatiques restent bas pour la saison : les niveaux piézométriques du Sud Vendée sont proches des seuils de vigilance et rapidement la situation hydrologique pourrait devenir préoccupante avec la reprise de l'irrigation. Dans le pire des cas des restrictions volumétriques pourraient être prises dès les premières quinzaines de juin...

**D'ici le 25 mai prochain toutes les demandes de ventilation de volume d'été (1<sup>er</sup> juin au 20 septembre) sont à faire remonter impérativement à la Chambre d'Agriculture de la Vendée** via mail (irrigation-85@pl.chambagri.fr), ou site officiel IRRI OUGC. Toutes les natures de ressources sont concernées (prélèvements sur forages et sur réserves collectives). A défaut de remontée de choix de ventilation dans les temps, un scénario prédéfini sera imposé pour l'exploitation.

**Dans ce contexte, il est rappelé que les choix de ventilation à la quinzaine sont à faire au plus juste des besoins.**

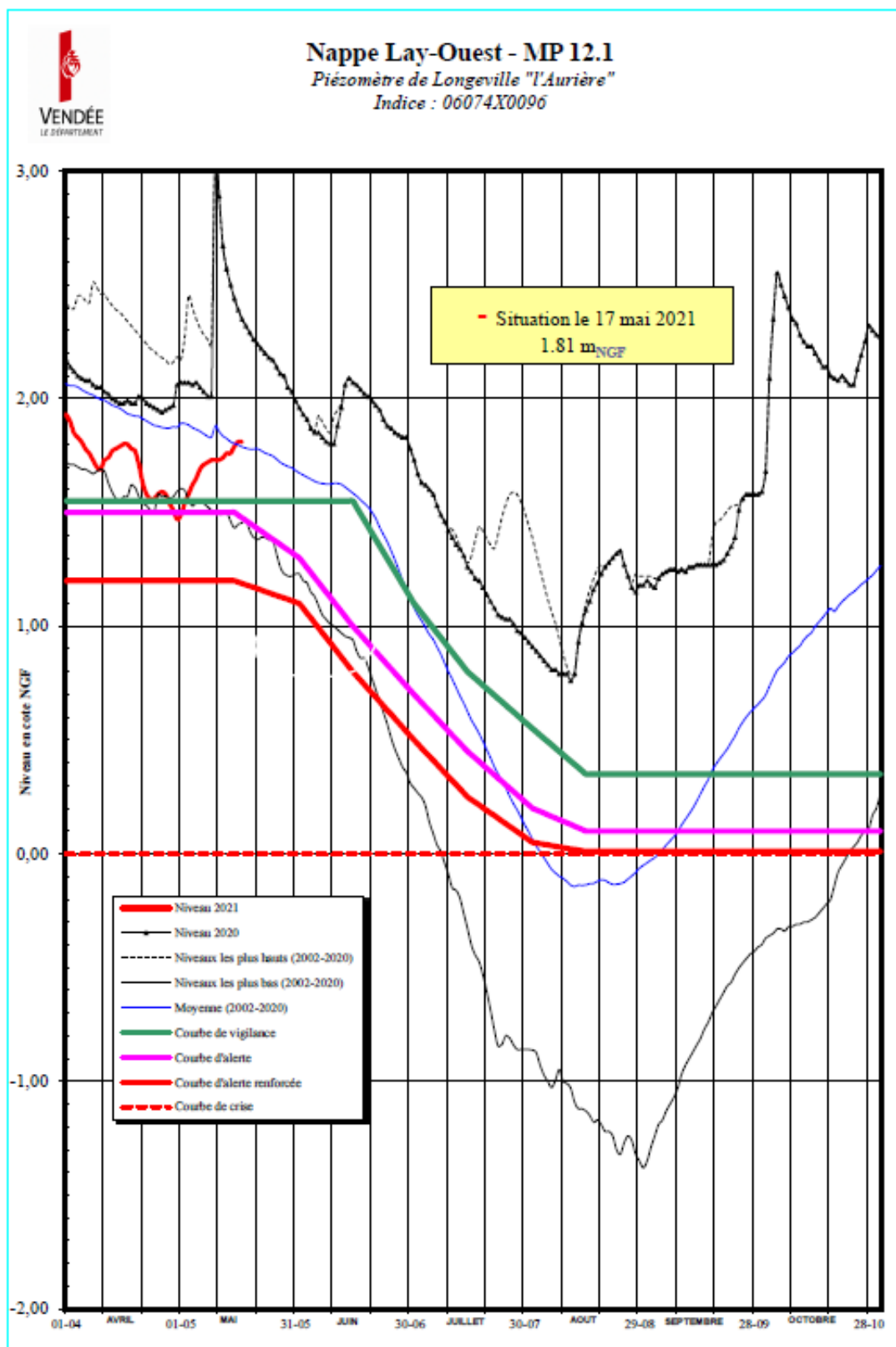
**A noter : le volume de printemps non consommé du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai est bel et bien reporté pour l'été ! Le non consommé de printemps vient donc conforter les volumes à la quinzaine en fonction de vos choix de ventilation.**

**Pour rappel, si restriction il devait y avoir, cela débiterait systématiquement par un non report de volume d'une quinzaine à l'autre. En complément, ce premier niveau de restriction pourrait être accentué par une limitation volumétrique du volume à la quinzaine (de 10 à 50 %).**

Afin de préserver la capacité d'irrigation le plus longtemps possible sur le territoire, il est demandé plus que jamais de faire preuve de professionnalisme et de rigueur dans les choix de ventilations et les remontées d'index.

## Situation des nappes du Sud Vendée au 17 mai

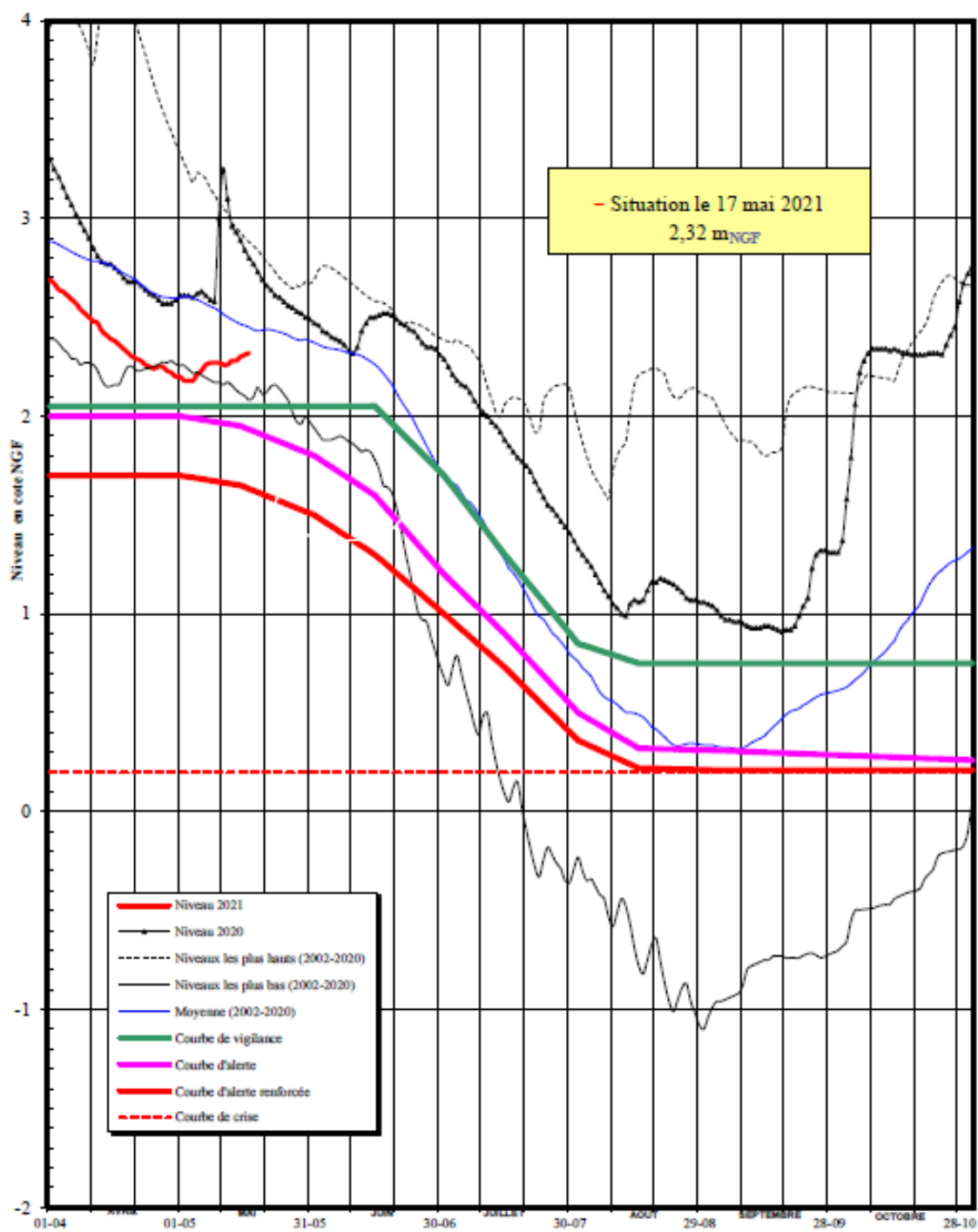
Les limitations et les arrêts d'irrigation en lien avec les précipitations des derniers jours ont contribué à stabiliser les indicateurs, voire inverser momentanément leurs baisses. **Si cela est plus rassurant que fin avril, il convient de rester prudent car les marges sont faibles.** La reprise des prélèvements, même modérée, peut de nouveau avoir un impact rapide sur les côtes piézométriques. L'objectif est de garder la main sur la gestion en restant au-dessus de l'alerte renforcée (courbe rose).



## Nappe Lay-Est - MP 12.2

Piézomètre de Luçon

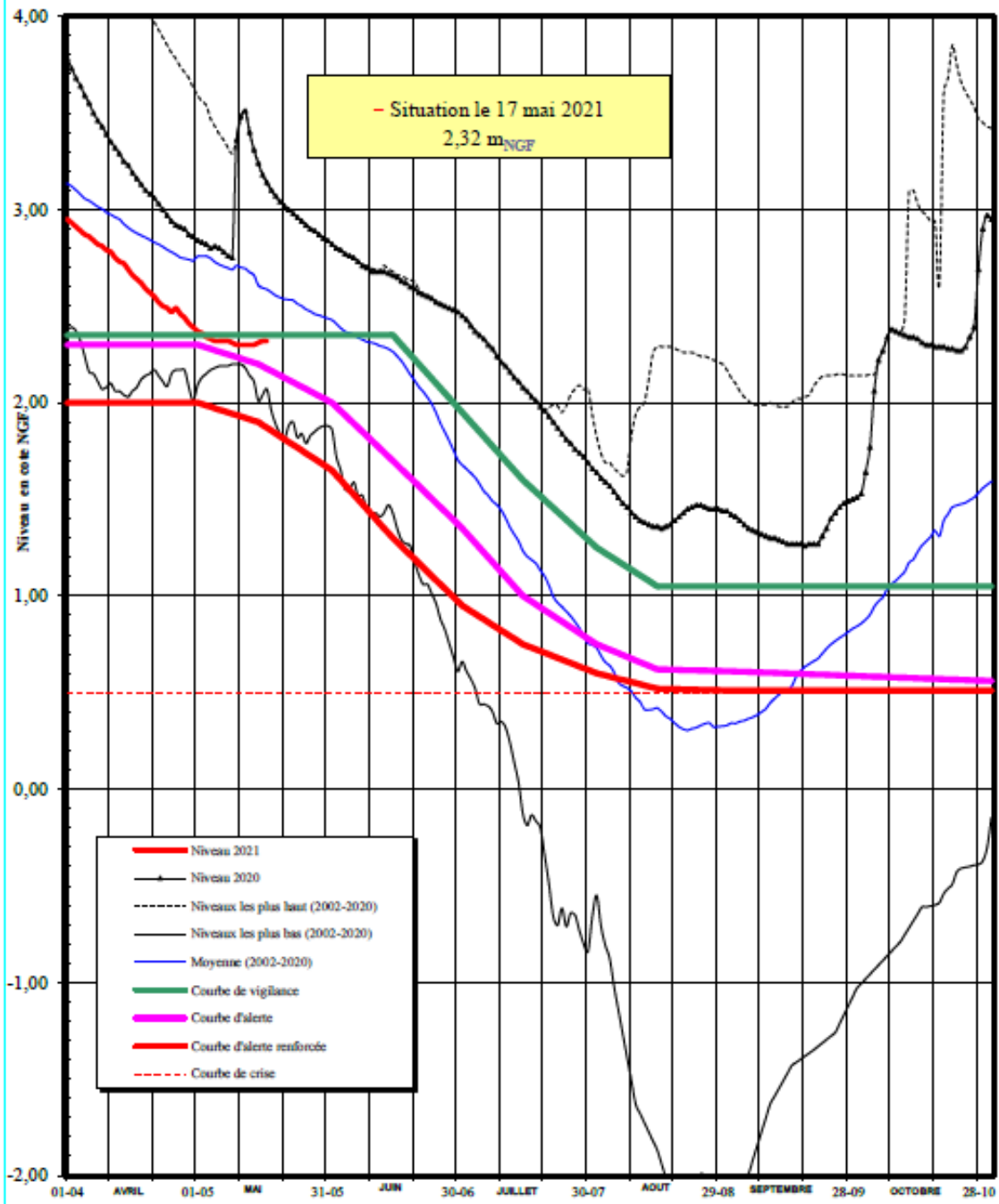
Indice : 05857X0145



### Nappe Vendée-Ouest - MP 13,1

Piézomètre de St Aubin-la-Plaine

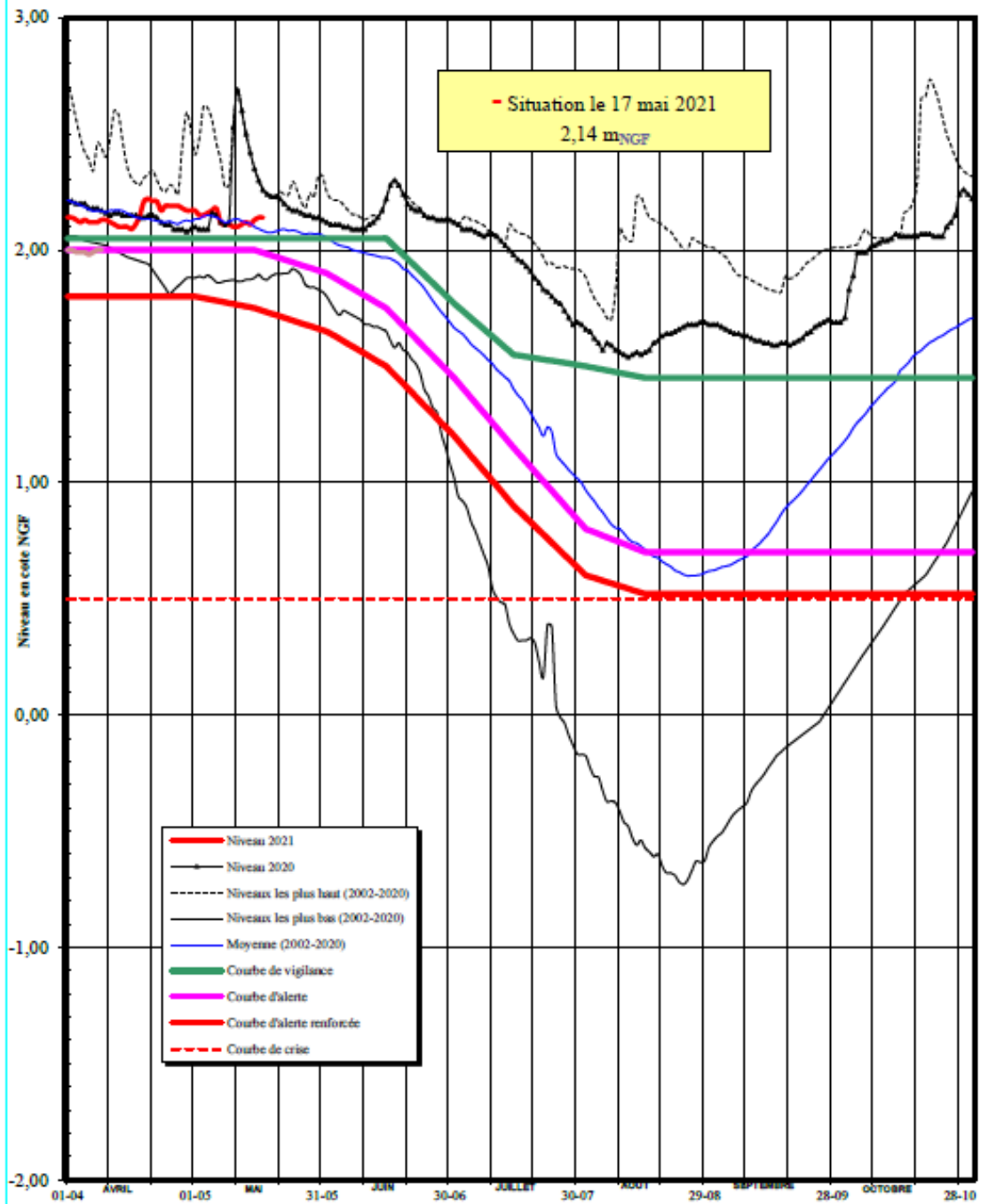
Indice : 05865X0126





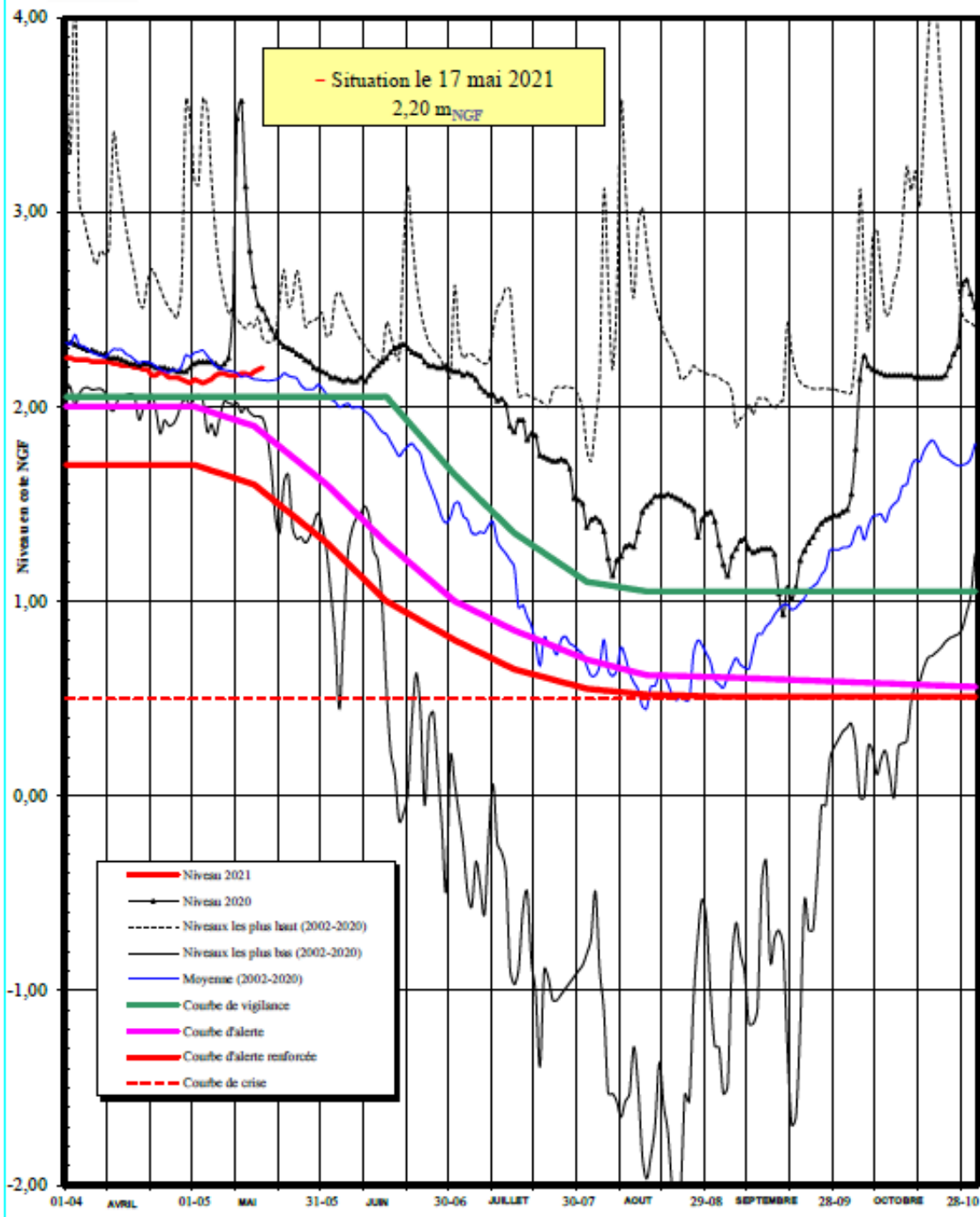
### Nappe Vendée-Centre - MP 13.2

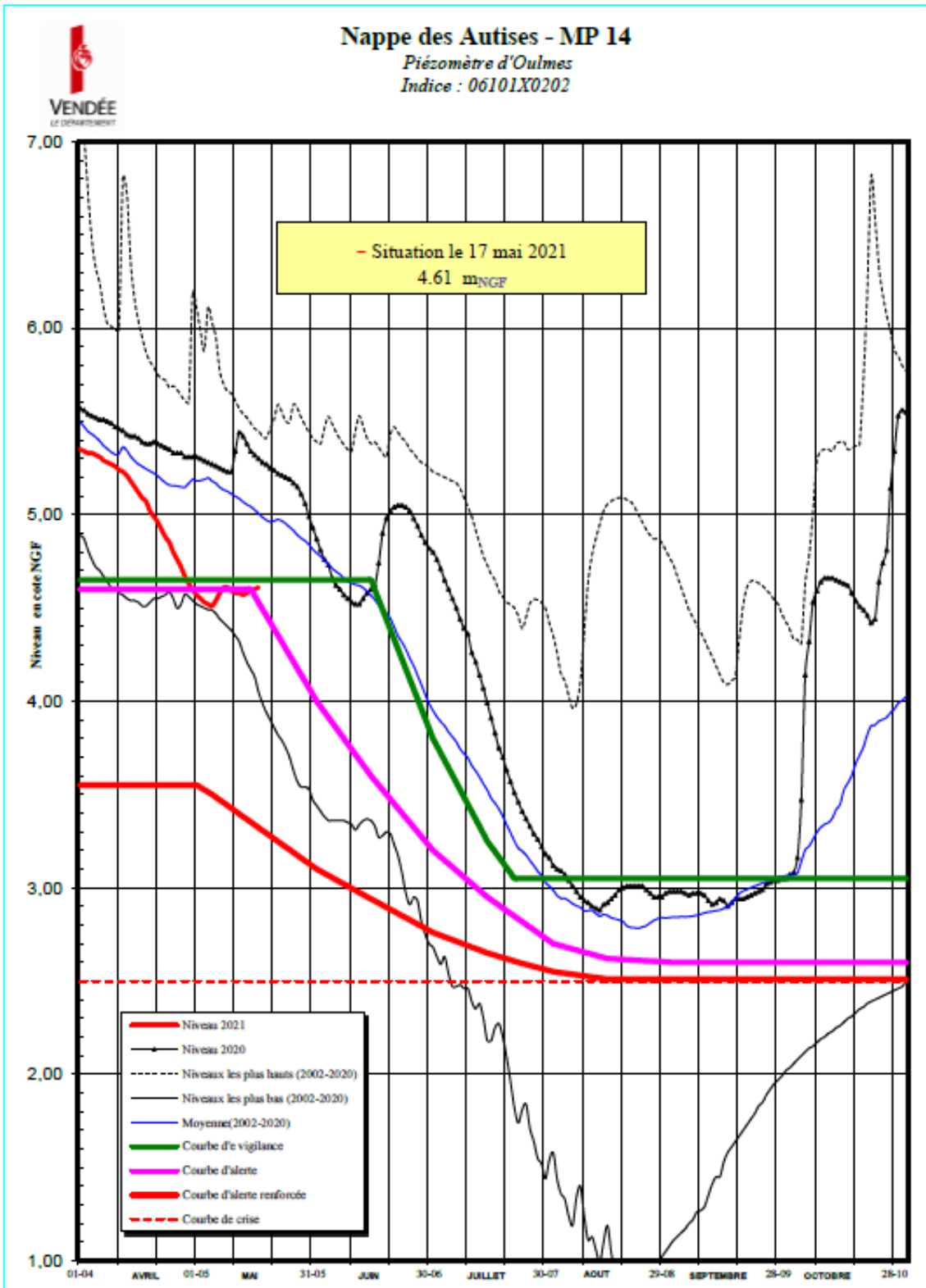
Piézomètre du langon  
Indice : 06092X0584



### Nappe Vendée-Est - MP 13.3

Piézomètre de Doix  
Indice : 06094X0143





**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon**  
21 BD Réaumur  
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02 51.36.82.22

**Rédaction** : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

**Reproduction interdite**

